

une Suisse sans armée

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

n° 94 - été 2012



Grille-pins, le motoculteur le plus rapide du monde se crash en 1989

**PAS DE GRIPEN AVANT 2019,
NOUS AVONS GAGNÉ !**

GSSA

Edito:

Le grille-paix a la grippe; volera-t-il jamais?

La manœuvre du Conseil Fédéral – ou du Conseiller Fédéral Maurer? – tendant à différer l'achat des avions, puis après nous avoir amené à retirer notre initiative, celle du parlement reprenant cet achat sont en train de se retourner contre eux. Le choix d'achat, le Gripen est la décision qui nous permet de gagner cette initiative sans avoir à la voter. En effet, les difficultés techniques et les reports de cet achat sont tels qu'il ne volera pas sous les couleurs suisses avant la fin de notre moratoire... Si jamais il vole!

Notre travail ne s'arrête pas là pour autant.

Notre assemblée générale de Soleure, le 15 avril, a pris deux décisions: D'une part celle de s'allier avec les pacifistes suédois pour internationaliser la résistance à cet avion. Mais aussi d'autre part celle de s'opposer, par référendum, selon les possibilités et au gré des circonstances non-seulement à tout achat d'avions, mais aussi à l'augmentation du budget de l'armée et à celle de ses effectifs.

Les dépenses militaires mondiales ont encore augmenté en 2011. 1'730 milliards de dollars ont été dépensés dans le monde, selon le SIPRI, pour la chose militaire. Un tiers de cette somme, qui n'est même pas réuni, suffirait pourtant pour satisfaire tous les besoins essentiels de l'humanité. Rien que par leurs dépenses déjà, moralement si ce n'est pas juridiquement, les armées sont un crime contre l'humanité. Pour faire réfléchir à ces questions, nous nous sommes à nouveau réunis pour la «Journée mondiale d'action sur les dépenses militaires», le 17 avril à la place Neuve.

Et ce ne sont pas les seules raisons de nous indigner, mais aussi d'agir pour améliorer les choses.

La constituante genevoise, qui avait pourtant fourni un travail passable sur les questions de paix et de sécurité a gâché le plaisir en réintroduisant l'armée dans la Constitution. Pour le GSsA, cette militarisation des tâches civiles est inacceptable.

La Suisse passera devant le Conseil des Droits de l'Homme en octobre pour son «examen périodique universel». Notre permanence a rédigé à cet effet une contribution sur la situation de l'objection de conscience en Suisse et sur un des droits des militaires.

Enfin, le recours au Tribunal Fédéral contre la nouvelle loi genevoise qui limite de manière inacceptable le droit de manifester a été déposé. Et nous continuons à préparer la votation sur la conscription.

Pour toutes nos actions et réflexions, votre aide est toujours souhaitée et bienvenue.

Bon été.

Christophe Barbey

SOMMAIRE

Avions: un Griffon parmi les meubles?	3	Désarmement nucléaire: le rôle des banques suisses	11
Avions: renvoi et conflits d'intérêts	4	Syrie: à qui profite l'horreur?	12
Avions & dépenses militaires	6	Les armes plombent la Grèce	12
Constitution genevoise: une militarisation inacceptable	7	Permanence	13
Constitution genevoise: le meilleur comme le pire	8	Brèves	14
Conscription: quelques chiffres en vue d'un vote	9	La page des actifs	15
2 Conscription: l'armée n'aime pas les bébés	10	Liste du matériel	16



Parmi ces bombes - une bombe à sous-munitions

Pas d'avions de guerre sur nos monts éternels:

Un Griffon parmi les meubles ? De quoi voulons-nous meubler l'avenir, Gripen ou IKEA ?

Lors de la dernière AG du GSoA, avant de fonder une coalition entre la Suisse et la Suède contre le Gripen, nous avons entendu un magnifique exposé, photos à l'appui, de Rolf Lindahl, pacifiste suédois, sur l'histoire du Gripen en Suède.

L'histoire de cet avion commence en 1982. La Suède, neutre, ressent au «dernier moment chaud de la guerre froide» le besoin de se doter de son propre avion. (1981-82, crise des missiles à courte portée en Europe, invasion russe en Afghanistan, etc.). Le Griffon, animal mythologique mi-aigle mi-lion choisi pour nommer l'appareil, est simplement l'emblème d'une province suédoise, celle où l'avion est construit.

Le premier avion est livré en 1989 alors que la guerre froide est désormais terminée. Par rapport à son objectif d'origine, il a perdu toute utilité! De plus, il va alors voler ... de crash en crash. Pour les suédois cet avion devient: «Can't fly, not needed, too expensive». (Ne peut pas voler, n'est pas nécessaire, est trop cher!)

Le projet est néanmoins maintenu, au point de phagocyter comme un coucou squattant un nid, presque tout autre projet de recherches en armement et toutes autres possibilités d'investissement militaires en Suède. Ce n'est même plus un projet de l'armée, qui se plaint de la charge que l'avion fait peser sur d'autres secteurs militaires, mais bien du gouvernement suédois et cela en vue de soutenir l'industrie. En fait, cet avion n'est même plus un avion militaire, c'est un projet industriel et commercial sans éthique. Pour le soutenir en 1997, le gouvernement suédois achète 64 avions de plus que prévu, pour en avoir au total 204. Dont la plupart ne sont tout simplement pas en service.

Depuis lors, le gouvernement suédois est devenu une sorte de représentant de seconde zone en avionique, les diplomates suédois parcourant le monde pour essayer de vendre leur jouet. En plus de la Suisse, c'est actuellement le Brésil qui est visé. Pourtant la campagne de pub faite en Inde avait fait scandale et suscité d'importantes vagues de protestations. De plus, pendant que le gouvernement suédois se donne la peine de ratifier et de faire ratifier la convention sur les bombes à sous-munitions, SAAB (rien à voir avec les voitures) montre son avion avec une telle bombe sous les ailes. Drôle de forme de gratitude ! Et au même moment, un sondage en Suède révèle que la population souhaite la fin de toutes les exportations d'armes suédoises.

Ceci dit et c'est très important pour la Suisse, cet avion est tout sauf un «avion neutre, fait pour des pays neutres». L'argument selon lequel ce serait bien d'avoir choisi l'avion d'un pays neutre est fallacieux. Plus de 50% de l'appareil est produit dans les pays de l'OTAN, lesquels imposent des restrictions ou des embargos sur les ventes de certaines armes pour certains pays. Ce qui d'une part complique considérablement les ventes de l'avion et d'autre part incite à faire lever trop facilement des embargos pourtant légitimes.

En 1999, il en est vendu 28 à l'Afrique du Sud. C'est la seule vente jamais réalisée. Par la suite, la Tchèque, la Hongrie et la Thaïlande, ne pouvant se le payer passent des contrats de location de l'avion. Et dans tous ces pays, sans exception, des cas de corruption entre autres

de parlementaires, ont été mis à jour. Toutes les plaintes n'ont pas encore abouti, mais certaines actions en justice sont encore ouvertes.

Quant aux crédits compensatoires accordés à ces pays, ils se sont révélés être, selon l'expression de Rolf Lindahl, «des maisons vides», qui n'attendent qu'IKEA pour se meubler, mais IKEA ne fait pas de cadeaux.

Le Gripen est devenu tellement dispendieux, «la Suède menant désormais une course à l'armement avec elle-même», qu'il est devenu impossible de continuer sans qu'un autre pays s'implique. Ainsi l'achat du Gripen par la Suisse n'est pas que l'achat d'un avion, c'est aussi un partenariat militaire à très long terme avec la Suède, et cela non plus ce n'est pas neutre...

L'affaire du Gripen pose aussi des questions à très long terme et y compris pour le renouvellement futur des F/A-18 de la Suisse. A la vitesse où montent les prix de ces avions, l'achat et plus encore la conception d'un avion de guerre ne sera plus possible pour tous les pays de petite ou moyenne importance. Ce qui veut aussi dire que d'une part que, la destruction venant du ciel, ces pays n'ont plus besoin d'armée. Ils seront de toute façon quasiment sans défense et toute résistance ne ferait qu'aggraver les choses. Et que d'autre part la plus belle armée du monde (dixit Ueli Maurer) ne sera jamais Suisse ...

Avec les Suédois, mais aussi pour eux, aidez-nous à faire «le grounding» du Gripen!

Christophe Barbey



Crash d'un Gripen en pleine ville. Heureusement pas de morts (Stockholm 1993)

Pas d'avions de guerre sur nos monts éternels:

Renvois et conflits d'intérêts plombent les avions de combat

Le Conseil fédéral a une nouvelle fois repoussé à un délai ultérieur l'achat des nouveaux avions de combat au motif qu'il serait préférable d'attendre la décision de la Suède concernant la réalisation de la nouvelle version du Gripen. De son côté, le gouvernement suédois préfère aussi attendre qu'un autre pays se décide à passer une commande avant de mettre encore des milliards dans le programme du nouveau Gripen, un gouffre sans fond pour les contribuables suédois depuis la moitié des années quatre-vingt.

«Le Gripen a d'insurmontables problèmes de puissance et d'endurance»

Les révélations sur la décision de choisir le Gripen et sur la procédure d'évaluation qui a précédé ce choix se sont succédées dans la presse et une sous-commission parlementaire enquête sur d'éventuelles irrégularités. Mais de quoi parlent au juste les «experts»? L'extrait suivant du rapport, anonyme mais très bien documenté, du «Groupement pour une Armée Crédible et intègre» sur les irrégularités lors du processus d'évaluation des nouveaux avions de combat est instructif. «Même le scénario de la police aérienne a relevé le manque de puissance du Gripen afin de rattraper sa cible avant la frontière et son incapacité à rester en contact avec ce dernier par manque de carburant. Le Gripen a d'insurmontables problèmes de puissance et d'endurance. (...) Le paradoxe est le suivant: plus un pays est petit plus il doit avoir un avion rapide, afin d'intervenir avant la frontière!»

Et si pour surmonter ses problèmes de puissance, on mettait un peu de Viagra dans les réservoirs du Gripen? Hein, M. Maurer?

T. S.

Les luttes de pouvoir et d'influence que se livrent les différents lobbies des avionneurs (Dassault, le consortium EADS, la RUAG, les secteurs de l'économie privée intéressés aux commandes compensatoires,) font que la droite politique est divisée autour du choix du prochain avion de combat. Dernière épisode en date, la récente proposition du tout nouveau président du Parti libéral-radical suisse, Philipp Müller qui propose de renoncer au Gripen suédois pour acheter le Rafale français ou l'Eurofighter franco-allemand parce qu'il espère ainsi pouvoir sauver le secret bancaire mis sous pression par nos deux grands voisins. Cette prise de position a le mérite de montrer clai-



Une claque à sa majesté ... finale de la coupe suisse de foot 2012

rement quels sont les véritables enjeux qui se cachent derrière la prétendue nécessité de disposer d'une force aérienne «performante» pour «protéger l'espace aérien» suisse.

Encore renvoyé

Avant de présenter un message au parlement, le Conseil fédéral veut donc attendre les décisions que devrait prendre la Suède en septembre concernant les nouveaux Gripen du type E/F. Cela renvoie ultérieurement une éventuelle décision d'achat. La présentation du programme d'armement 2012 n'a pas eu lieu en début d'année comme prévu, mais sera finalement faite en octobre de cette année. Cela repousse la possibilité d'une votation référendaire à mi-2013 au plus tôt. Ce renvoi ultérieur fragilise encore davantage le projet d'achat du Gripen.

Le référendum possible grâce au fonds de financement

Le Conseil fédéral a également opéré un tournant décisif dans la question du financement. Contre l'avis du parlement qui voulait un budget militaire à 5,1 milliards de francs par année, il voudrait augmenter ce budget à «seulement» 4,7 milliards. Le Conseil fédéral espère ainsi éviter de devoir proposer des coupes budgétaires dans d'autres secteurs des dépenses publiques pour assurer le financement de l'armée à 5,1 milliards (100'000 hommes et les nouveaux avions tout de suite). Il sait qu'un référendum contre un tel programme de coupes (dans les transports, la formation, la politique agricole, (voir l'encadré) pour financer l'armée à 5,1 milliards aurait de très bonnes chances de succès et risquerait ainsi de faire capoter tout le projet de renouveau de l'armée. Le Conseil fédéral propose donc de financer l'achat des nouveaux avions de combat avec un fonds spécial. De cette manière, la possibilité de lancer un référendum reste garantie mais ne portera que sur la question de l'achat des avions.

Pour l'instant nous pouvons continuer à suivre les épisodes du feuilleton, avec l'assurance qu'à la fin nous aurons certainement la possibilité de mettre ce projet au vote pour la décision finale sur ce projet d'achat.

Tobia Schnebli



Le Gripen en Inde, ça n'a pas marché ...

Coupes budgétaires massives pour financer l'armée à 5,1 milliards tel que prévu initialement

Début février, le Conseil fédéral a pris position sur le financement des nouveaux avions de combat. Puisque le déficit des comptes de la Confédération passera à 800 millions de francs, «principalement en raison des dépenses supplémentaires décidées par le Parlement en faveur de l'armée (...) pour les années 2014 à 2016, le Conseil fédéral prépare un programme de consolidation et de financement de l'armée (PFA) d'un volume de 800 millions de francs».

Dans cette prise de position, le Conseil fédéral annonçait les propositions de coupes budgétaires nécessaires à partir de 2014 pour financer ce programme de financement de l'armée (PFA), précisant les chiffres annoncés l'été passé:

- moins 42 millions au Département des affaires étrangères (coopération au développement)
- moins 325 millions au Département fédéral de l'intérieur (éducation et recherche, politique sociale, santé, culture ...)
- moins 125 millions au Département fédéral de l'économie (politique agricole, ...)
- moins 170 millions au Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
- moins 75 millions aux Départements des finances et à celui de justice et police
- et moins 12 millions aussi pour le DDPS (mais sans l'armée).

T.S.

Alliance helvético-suédoise contre les avions de combat et dépenses mondiales d'armement:

Pacifistes de tous les pays : unissez vous !

À l'occasion de son assemblée générale le 15 avril, le Groupe pour une Suisse sans Armée a fondé, avec l'organisation pacifiste suédoise SPAS* (Swedish Peace and Arbitration Society) la coalition „swedish-swiss alliance against fighter jets”. Le 17 avril, un nouveau rappel de la nécessité d'unifier les luttes pour le désarmement dans le monde entier était donné avec la «journée internationale contre les dépenses militaires».

En attendant les décisions du parlement suisse qui permettront de lancer soit un référendum soit une initiative populaire pour empêcher l'achat devisé à 3,1 milliards de francs de 22 nouveaux avions de combat du type **Gripen** de fabrication suédoise, le GSsA a décidé d'entamer une coopération accrue avec l'organisation pacifiste suédoise SPAS.

Les pacifistes suédois (www.svenskafreds.se) s'opposent de manière générale aux exportations d'armes suédoises, qui occupent le huitième rang à l'échelle mondiale, avec des arguments très proches de ceux avancés par le GSsA: les armes suédoises alimentent les guerres et les conflits armés dans le monde, elles contribuent à violer les droits humains, à la pauvreté et au mal-développement et renforcent les dictatures.

L'opposition des pacifistes suédois à la vente des Gripen à la Suisse est motivée par le gaspillage énorme de ressources qu'a impliqué le projet Gripen depuis ses débuts au milieu des années quatre-vingt. Les programmes qui se sont succédés pour continuellement moderniser l'avion de combat suédois ont englouti des milliards de dollars d'argent public. «Le programme JAS Gripen constitue depuis près de trente ans un véritable carrousel à milliards» a affirmé Rolf Lindahl, le secrétaire politique de la SPAS, qui a fait une présentation lors de l'AG du GSsA. Pour sauver le programme au milieu des années nonante, l'armée de l'air suédoise achète 120 exemplaires du Gripen, deux fois plus que le nombre estimé utile par des experts militaires indépendants. Aujourd'hui, il y a un grand intérêt en Suède pour le débat en Suisse autour des avions de combat puisque la décision sur l'achat des avions en Suisse aura une influence déterminante sur les discussions qui ont lieu en Suède sur le futur développement du Gripen C/D. En effet, c'est seulement si un pays comme la Suisse décide d'acheter le nouveau Gripen, qu'il sera possible pour la Suède d'assumer les coûts du développement ultérieur et de doter ses propres forces aériennes du nouvel avion de combat. C'est ainsi que les adversaires des nouveaux avions de combat en Suède ont un grand intérêt à ce que la vente à l'armée suisse ne se réalise pas.

Deuxième journée mondiale d'action sur les dépenses militaires

La nécessité d'intensifier les luttes pour démilitariser la planète a été rappelée dans des dizaines de villes du monde le 17 avril à l'occasion de la journée globale contre les dépenses militaires (<http://demilitarize.org/>). Les 1'730 milliards de dollars dépensés en 2011 dans le monde pour entretenir les armées constituent l'une des facettes les plus scandaleuses du monde inacceptable dans lequel 2 à 3 milliards de personnes vivent avec l'équivalent de moins de deux dollars par jour.

Un premier lien entre la crise économique et financière globale et les dépenses militaires obscènes dans le monde a été établi avec la participation de Occupy Geneva au rassemblement organisé par le bureau international de la paix et le GSsA pour la journée mondiale d'action sur les dépenses militaires.

Indigné-e-s du gaspillage de milliards de francs suisses pour l'achat de 22 GRIPEN, les militant-e-s genevois d'Occupy proposent à la Confédération d'acheter plutôt des GRILLE-PAIN pour chaque habitant-e de la Suisse (on peut consulter la documentation avec photos et résultats des premiers essais du GRILLE-PAIN genevois effectués le 17 avril sur www.occupygeneva.ch)

On ne désespère pas de voir un jour l'armée US transformée en agence civile de reconstruction de pays dévastés (de l'Afghanistan au Vietnam, la liste est extrêmement longue), celle de la Corée du Nord transformée en société de gymnastique géante, les sous-marins que l'Allemagne vend à l'armée grecque (pour des milliards d'Euros) transformés en navires de ramassage d'ordures des fonds marins, l'armée française transformée en armée d'opérette, avec les beaux uniformes d'avant 1914 et l'armée suisse s'occuper uniquement, exclusivement et en toute pérennité de la patrouille des glaciers ... Ce qui impliquerait une énorme nouvelle mission pour l'armée suisse, le combat à grande échelle contre LE nouvel ennemi global numéro 1: le réchauffement climatique.

Le chemin jusqu'à la démilitarisation complète de la planète est encore long, mais avec l'union des pacifistes de tous les pays, nous y parviendrons!

Tobia Schnebli

* La Swedish Peace Arbitration Society (SPAS) est la plus grande et ancienne organisation pacifiste de Suède. Comme le GSsA, elle s'engage en Suède et dans le monde pour le désarmement et la paix. Actuellement, la SPAS essaie entre autres d'empêcher le développement d'un nouveau modèle à partir du Gripen C/D ainsi que l'achat de nouveaux avions de combat.



La grille-paix prêt à s'envoler (photo: Indignés Genève)

Projet de nouvelle constitution genevoise:

Une militarisation inacceptable de la sécurité intérieure

Le projet de nouvelle constitution, adopté le 31 mai par la constituante genevoise accorde une place inacceptable à l'utilisation de l'armée à des fins civiles dans le cadre de la sécurité intérieure. Le GSsA décidera bientôt sa prise de position pour la votation d'octobre 2012.

Ce projet de constitution prévoit une militarisation de la sécurité intérieure dans une mesure que l'on ne retrouve dans aucune autre constitution cantonale et qui dépasse largement les limites posées par la constitution fédérale. Pour cette raison, le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) a appelé, malheureusement sans être entendu, les membres de l'assemblée constituante à supprimer la disposition de l'article 112 de leur projet, qui permet au Conseil Etat de «solliciter l'appui de l'armée, d'autres services fédéraux ou d'autres cantons à des fins civiles.»

Alors que cinq constitutions cantonales sur vingt-six seulement mentionnent le recours aux «troupes cantonales» (Genève [1847], Schwyz [1898], Valais [1907], Jura [1977] et Glaris [1988]) et que «l'armée» en tant que telle n'est nommément mentionnée dans aucune constitution cantonale, on est en droit de s'interroger sur les motivations qui ont amené la majorité de droite de l'assemblée constituante à vouloir tout à coup parachuter l'armée dans la constitution du canton de Genève, canton dans lequel avait eu lieu l'odieux massacre de novembre 1932 et dont la majorité avait voté en 1989 la suppression de l'armée proposée par la première initiative fédérale du GSsA.

Cette possibilité de faire appel à l'armée à l'intérieur, en tout temps et à des «fins civiles» non précisées, constitue un danger inacceptable pour toute société démocratique respectueuse des libertés.

La constitution fédérale bafouée

La constitution fédérale limite de manière importante les interventions de l'armée à l'intérieur. En effet, la séparation des tâches de sécurité intérieure et extérieure, la distinction claire entre police et armée n'est pas qu'un postulat antimilitariste, mais constitue l'un des acquis de la révolution française et des constitutions des États de droit démocratiques et libéraux du 19^e siècle.

Les armées, formées pour vaincre l'ennemi extérieur, ne peuvent être utilisées à l'intérieur sans que cela constitue un danger évident pour toute société démocratique. Des penseurs comme Alexis de Tocqueville percevaient clairement ce danger. Dans «De la démocratie en Amérique», (1840, Livre II), le chapitre 26 est intitulé «L'armée dans la Nation. Menaces qu'elle fait peser sur la démocratie». Il se conclut ainsi: «Après tout, et quoi qu'on en fasse, une grande armée, au sein d'un peuple démocratique, sera toujours un grand péril; et le moyen le plus efficace de diminuer ce péril sera de réduire l'armée; mais c'est un remède dont il n'est pas donné à tous les peuples de pouvoir user.»

La constitution fédérale a dû prendre en compte cette préoccupation et, contrairement au projet de constitution genevoise, elle limite de manière importante l'utilisation de l'armée pour des tâches civiles. L'article 58 indique en effet que l'armée peut intervenir en soutien aux autorités civiles «lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception. La loi peut prévoir d'autres tâches». Or si l'article 67 de la Loi sur l'armée prévoit bien cinq autres tâches (souveraineté aérienne, protection de personnes et biens, services coordonnés, catastrophes et autres tâches d'importance nationale), il spécifie aussi clairement que: «L'aide ne sera apportée que si la tâche est d'intérêt public et

que les autorités civiles ne sont plus en mesure de s'acquitter de leurs tâches par manque de personnel, de matériel ou de temps.»

Armée et constitution cantonale: première inacceptable!

La majorité de l'assemblée constituante genevoise n'a visiblement pas voulu s'embarasser de ces préoccupations limitatives. En autorisant le Conseil d'Etat à faire appel à «l'armée [...] à des fins civiles» sans spécifier les situations de «grave menace» ou «d'exception» fixées dans la constitution fédérale, l'article en question du projet de constitution genevoise offre une légitimation sans précédents à la militarisation rampante de la sécurité intérieure.

Cette militarisation de domaines civils se produit certes largement dans les faits à l'échelle suisse et internationale depuis la fin de la guerre froide et surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001, mais pour l'instant cela n'a pas encore trouvé un ancrage institutionnel au niveau d'une constitution cantonale. Cette première est inacceptable.

Le recours à l'armée et à des solutions sécuritaires est d'autant plus déplorable du fait que la Constituante a refusé d'inscrire dans son texte, parmi les tâches de l'Etat, des politiques de prévention des violences.

Il est aussi déplorable, au niveau de la vision politique, que la nouvelle constitution genevoise soit ainsi utilisée pour offrir de nouvelles tâches à une armée qui a perdu sa raison d'être. Il est enfin regrettable que Genève contredise ainsi sa vocation de cité de la paix et du droit international humanitaire en acceptant cette dérive, sans précédents au niveau cantonal, vers la militarisation de la sécurité intérieure.

Tobia Schnebli

Le GSsA-Suisse soutient la demande du GSsA-Genève de supprimer l'alinéa 2 de l'art. 112 de la nouvelle constitution genevoise

[...] Le GSsA rend attentifs les Constituant-e-s genevois que l'exclusion de l'armée des tâches de sécurité intérieure constitue un acquis libéral des États de droit modernes. M. Adrian Lobsiger, le nouveau directeur suppléant de l'Office fédéral de la police (fedpol) affirmait dans sa thèse de doctorat, sous le titre «démilitarisation de la force de police»: «Une exigence importante des révolutions bourgeoises de la fin du 18^{ème} et du 19^{ème} Siècles était la démilitarisation du pouvoir exécutif des Etats. Les ministères de la Défense et la Généralité devaient s'occuper uniquement des confrontations violentes avec l'extérieur et à l'extérieur du pays». À l'intérieur «le pouvoir étatique devait se retirer de la protection des dangers communs de manière défensive et réactive. Cette tâche devait être réservée à la police qui constitue un pouvoir exécutif purement civil.»

Le canton de Genève voudrait-il revenir en arrière sur l'un des principes des révolutions bourgeoises, justement à l'occasion du 300^{ème} anniversaire de Jean-Jacques Rousseau?

Constituante genevoise, le meilleur comme le pire ?

La constituante a rendu sa copie. Le GSSA était divisé sur le bien-fondé de ce projet. Le déroulement du processus et le résultat final montrent que ces réticences étaient fondées. Certains de ses membres ont toutefois été candidats et se sont impliqués dans le processus intense qui a accompagné les travaux de la constituante au sein de la FAGE (Fédération Associative GENEVOISE) et avec ses trois élus. Lors de son comité du 12 juin, le GSSA-Genève s'est finalement prononcé contre le projet. D'une part en raison du rappel de l'armée à l'article 112, al. 2 et d'autres part parce que le passage du nombre de signature à récolter pour un référendum passant d'un nombre fixe à un pourcentage, augmentera le nombre de signatures à faire dans le même délai. Pour rappel, nos statuts nous imposant «d'agir pour une suisse sans armée et le désarmement global (art. 3 al. 2)», nous ne pouvons pas approuver un texte qui légitime l'existence de l'armée.

Cela ne veut pourtant pas dire que le projet est moins bon que la constitution actuelle, du moins pour les questions de paix. Tour d'horizon de ces dispositions:

Faire de la paix un droit humain. Le droit à la paix, le droit de dire que l'on a droit à la paix serait un excellent symbole pour l'avenir. Le droit à la paix est un droit présent dans tous les autres droits qui ne se réalisent pleinement que dans la paix. Le droit à la paix est une méthode de relation entre tous les autres droits humains qui ne se réalisent que s'ils se coordonnent dans la concorde. Enfin le droit à la paix est un encouragement à une gestion des conflits non-aggravante et donc aux méthodes douces de résolution des conflits, par exemple la médiation.

Un droit à la paix avait largement sa place à Genève et devant la Genève internationale. Il aurait eu un rayonnement mondial. Peut-être n'y sommes-nous pas encore prêt ou que nous ne nous y sommes pas pris correctement. Ou alors, plus vraisemblablement, la constituante n'en a-t-elle pas eu le courage... Perdu en première lecture par 33 voix contre 35, nous devons persister pour voir le droit à la paix inscrit dans les textes. Genève a perdu ici une excellente occasion de se distinguer.

La notion de sécurité n'est pas équivalente à la notion de paix. Elles se recouvrent parfois... ou se séparent sur le choix des méthodes. C'est probablement ce que la constituante a fait de mieux. Il y a un droit fondamental à la sécurité ou plus exactement à la dignité et à l'intégrité (art. 14 et 18). Il y a une obligation de l'État de garantir la sécurité et une obligation similaire du Conseil d'État, qui en sera redevable, (art. 112 et 183). Et il y a ensuite une étonnante disposition sur le recours à la force, que je n'avais encore jamais vue ailleurs dans une constitution et qui met fin, en quelque sorte, au libre usage de la force dont l'État a usé et abusé: «Art. 184. al. 3: Les situations conflictuelles sont traitées en priorité de manière à écarter ou limiter le recours à la force. Les personnes concernées sont tenues d'apporter leur concours». La

mise à l'écart, si nécessaire la limitation de tout recours à la force est un progrès significatif et plus que symbolique. Permettra-t-il de prévenir toute forme de violence policière ou administrative, ou du moins d'améliorer la situation dans ces domaines? On peut le penser, mais encore faudra-t-il savoir le faire valoir. A tout le moins, c'est un symbole fort car l'État ne peut plus compter que sur la force pour son action, il doit donc démontrer ainsi qu'il est de plus en plus au service de toutes les personnes concernées et dans leur plein respect.

Ces textes progressistes sur la sécurité sont toutefois ternis par deux lacunes graves. Le recours à l'armée est une forme de lâcheté, de provocation. Lâcheté, parce que n'ayant pas prévu dans la constitution de politiques de prévention des violences, et moins encore de politique de promotion de la paix qui auraient rendu ces politiques de prévention des violences d'autant moins nécessaires, les auteurs de la constitution se contentent de solutions de facilité lorsqu'ils font appels à des tiers extérieurs, l'armée. Et c'est ce que l'on peut souhaiter de mieux à Genève: ne jamais avoir besoin d'y faire recours et surtout pas parce qu'elle n'aurait pas su anticiper. Provocation ensuite, d'une part car les victimes de novembre 1932 sont victimes d'un tel appel à l'armée et d'autre part car même si son opinion peut fluctuer, il est peu judicieux dans un canton qui a demandé l'abolition de l'armée en 1989, de profiter d'une révision constitutionnelle pour imposer cette armée au peuple.

Ensuite, si le préambule et l'article 8 sur les buts de l'État mentionnent la paix, c'est de façon assez vague, voire défensive et certainement pas proactive. Cette mention est meilleure que ce qui existait avant, mais en des termes aussi faibles, elle n'est guère utile.

On notera encore que les dispositions sur l'éducation sont relativement bonnes et celles sur la Genève internationale de même. La médiation fait largement son apparition dans le projet.

Pour les autres dispositions de ce texte, bonnes ou moins bonnes, nous ne nous prononceront pas ici. Une chose est néanmoins certaine, il y aura encore bien du travail pour que la paix progresse dans les constitutions et à Genève, mais le thème prend de l'ampleur.

J'en veux pour preuve le congrès «paix et constitution» qui se tiendra à l'Université de Bourgogne à Dijon les 20 et 21 septembre, journée internationale de la paix, auquel j'aurai l'honneur de participer et pour lequel je rédige une contribution scientifique qui sera à votre disposition sur demande. <http://credespo.u-bourgogne.fr/paix-et-constitutions.html> et christophe@gssa.ch.

Je me permets à cette occasion de remercier ici toutes celles et ceux qui ont eu à cœur d'œuvrer tout au long de ces 4 ans pour que la paix prenne sa place dans la constitution genevoise. Le résultat est certes mitigé et terni par quelques lacunes et absurdités, par un manque d'ambition ou de réalisme certains, mais le processus n'a pas pour autant été complètement vain.

Nous en reparlerons dans le prochain journal, avant le vote du peuple genevois, le 14 octobre.

*Christophe Barbey
(Coordinateur du «pôle de compétence
paix» de la FAGE)*

Brève: Drones

La Suisse veut acheter des drones à... Israël. Seuls deux firmes de ce pays sont encore sur les rangs. Saurons-nous empêcher cet achat (300 à 400 Millions!) ? En théorie, nous ne pouvons pas vendre d'armes à des pays en conflits ou dans lesquels il y a de graves violations des droits de l'homme, mais ne devrait-on pas aussi refuser d'en acheter à ces pays? De plus, n'était-il pas étonnant que l'armée annonce ce projet d'achat juste après la visite du très controversé ministre Israélien des affaires étrangères (Avidgor Lieberman), membre d'un parti d'extrême droite.

Conscription:

Quelques chiffres en vue d'une votation

La votation sur la conscription va soulever passablement de questions chiffrées. D'une part du côté de l'armée, du genre : «combien d'hommes et combien vont-ils coûter?». Nous n'avons pas vraiment à répondre à la place de l'armée sur cette question, mais plus nous serons préparés, moins ils pourront dire n'importe quoi... Mais il y a aussi des questions de notre côté: par exemple, de combien de votes avons-nous besoin pour réussir?

Récoltes de signature

Voici déjà les résultats de la Suisse Latine pour la récolte des signatures.

	Signatures	Electeurs-électrices	%
Suisse	106995	5091652	2.1
Fribourg	2891	185485	1.55
Genève	6679	240126	2.78
Jura	470	50629	0.92
Neuchâtel	1092	109926	0.99
Valais	1990	205917	0.96
Vaud	7578	410956	1.85
Romandie	20700	1203039	1.5
Tessin	1678	210256	0.8
Electrices et électeurs suisses (2.2011)	5091652		
Electrices et électeurs romands (11.2011)	1203039		
Part romande des votantEs CH	0.2362		

Soyons modestes, si Genève s'en sort bien et compense un peu pour le reste, ailleurs en Romandie nous n'avons pas atteint notre quota de signatures. Il en manque environ un cinquième, soit 5'000 signatures. Sans l'aide du GSoA, les alémaniques, par un surplus de signatures et par une aide sur place et chez nous (Paléo, Festival de la Cité, etc.), nous n'y serions pas arrivés du tout. Il s'agira de faire mieux lors de la votation et nous encourageons dès à présent toutes les personnes qui souhaitent mettre fin au service militaire obligatoire à nous rejoindre, à préparer la campagne, à réussir quelque chose qui préserve les générations futures du fléau de la guerre et d'avoir à apprendre à la faire.

Pour une politique antimilitariste?

Il y a quelque chose de choquant à compter des voix et donc des personnes, à confondre des personnalités et des opinions qui évoluent, à préparer une votation en tentant d'influencer les gens selon leur âge, leur appartenance sociale ou leurs opinions. D'un autre côté, il est impossible de gagner une votation sans connaître son public, sans savoir comment il réagit ou vote de telle ou telle façon. Nous allons donc tenter l'exercice, en toute transparence.

La conscription par tranche d'âge.

Nous présentons les chiffres pour la Romandie, mais l'idée s'applique à toute la Suisse.

Il y a en Suisse Romande environ 1'200'000 électrices et électeurs. La votation sur la conscription sera porteuse, et selon les autres sujets en votation ce jour-là, on peut s'attendre à une participation de 50% ou plus. Partons assez haut, avec 60% de par-

ticipation, il y a 720'000 votantEs, nous devons donc faire 360'000 et 1 voix. Sur les 720'000, 40% des votantEs, un peu moins de 300'000, nous sont raisonnablement acquis quoi que nous fassions. Il y a là toutefois un premier effort à faire, important, pour que ces personnes se rendent effectivement aux urnes et y entraînent d'elles-mêmes le plus de personnes possibles.

Pour faire, les 10% de plus qui nous manque, nous devons encore convaincre un peu plus de 60'000 personnes, entre 10 et 15% des gens. C'est à la fois peu et beaucoup et le

plus tôt sera le mieux. **Parlez-en autour de vous!**

Voyons où les trouver:

Selon l'âge: Les 18-20, les non encore militarisés. Les plus enthousiastes, ceux qui ont le plus à perdre si le service militaire est maintenu, mais ceux qui ne «savent» pas encore voter. Ce n'est pas difficile, mais il faut les y encourager. A nous de les amener à «inaugurer», en notre faveur, leur vie civique. On les trouve dans les écoles et les écoles professionnelles et sur les réseaux sociaux. Et c'est là que nous allons aller les chercher! Combien devons-nous en convaincre?

Le calcul est chaque fois le même: part de la tranche d'âge de la population totale, moins les abstentionnistes, sur 60'000 à trouver. Dans cette tranche d'âge, 5'000 personnes à convaincre en Romandie, s'ils votent en nombre. J'irai presque jusqu'à dire que le recrutement s'en charge, «l'anticorps d'armée», brochure à l'usage des recruteurs et des soldats que nous préparons, y aidera. Prévoir une solide distribution.

Les personnes de 21 à 33 ans (années de service). Les soldats eux-mêmes et leurs compagnes, leurs amis. Le nombre de ceux qui sont malheureux à l'armée et qui vivent de face son inutilité étant nettement plus élevés que ceux qui y prennent plaisir, on a là un petit surplus de sympathie naturel, un capital à travailler, mais qui doit être utilisé pour convaincre plus loin: Nombre de personnes à convaincre: 13'000. La permanence en connaît personnellement 2'000 ou plus, mais pour la plupart, ce sont déjà des sympathisants. Beaucoup plus encore visitent le site web. A renforcer.

Les 34-39, ceux qui ont fini leurs obligations militaires et les jeunes parents. C'est là que doit porter le discours aux générations futures. Comment préparer l'avenir, capitaliser sur la paix existante, la renforcer, ne pas retomber dans la barbarie. Pas si difficile d'en convaincre 6'000?



Une autre Kazern est possible: L'armée va enfin quitter la caserne des Vernets en ville de Genève. En attendant, c'est le cirque!

Si pour les catégories précédentes, le poids du service militaire est flagrant, plus on monte en âge, plus il faudra convaincre par des arguments de qualité.

Les 40-49, les parents de militaires et bien des familles sont fières de voir que leurs fils font leur service. C'est aux fils, aux civilistes et militaires de convaincre la génération précédente, par exemple en mettant en avant les complications que la vie militaire ou le service civil font peser sur les études, la carrière

et le travail. 12'000!

Comment convaincre 9'000 personnes parmi celles qui ont entre 50 et 60 ans? Les rassurer? Et 16'000 retraités? S'il est de plus en plus facile pour les jeunes générations de comprendre la dangerosité et l'inadéquation de la réponse militaire, et donc le besoin de construire plus de paix, c'est dans les générations plus âgées que la tradition militaire suisse est la plus ancrée. Et c'est en partie là, à mon avis, que nous ferons la différence.

D'autres approches et réflexions devront être menées, par exemple sur les différences villes-campagnes (c'est dans les petites villes que l'initiative contre la violence des armes a été perdue), les différences de revenus et de niveau intellectuel, mais cette petite démonstration avait avant tout pour but de démontrer le travail que nous avons au-devant de nous!

Toute aide est bienvenue!

Christophe Barbey

Conscription - témoignage:

L'armée n'aime pas les bébés ...

L'échange de courriels ci-dessous, reçus à la permanence, illustre un très triste cas de maltraitance administrative. D'abord le droit du père à assister à l'accouchement de son enfant n'est pas acquis. Ensuite il est rare que l'on retrouve dans le même dossier autant de mauvaise foi et d'erreurs administratives. Mais c'est un genre de «petites erreurs» qui existent bien plus souvent qu'elles ne le devraient dans les administrations militaires ...

Courriel reçu lundi 5 mars 2012

J'ai 26 ans, marié, un enfant en bas âge et un qui va arriver dans peu de temps (prévu le 6 avril 2012). Il me reste 48 jours de service militaire à faire. J'ai été convoqué pour un cours de répétition du 1^{er} au 19 avril 2012. Pour pouvoir soutenir mon épouse pendant ces dernières semaines de grossesse et être présent à l'accouchement, j'ai envoyé dans les délais, soit il y a donc plus de deux mois, une demande de report de cours. A ce jour (5 mars), je n'ai toujours pas reçu de réponse et malgré mes diverses tentatives auprès du service concerné, je ne sais toujours pas ce qu'il en est. Par 2 fois, on m'a répondu que j'aurai la réponse par écrit la semaine prochaine et cela fait déjà 3 semaines que j'attends... Quelles sont les conséquences, si je ne me présente pas à ce cours, car il m'est impensable de laisser ma femme et ma fille seules pendant ces quelques jours avant la naissance ou de rater la venue de mon futur enfant?

Réponse de la permanence du mardi 6 mars 2012

Insistez! Faites-leur «la scie» avec gentillesse et humour, appelez tous les jours jusqu'à jeudi, puis 2 fois par jour, c'est de la non-violence active. Ils répondront, c'est inévitable. Il vous faut une réponse pour dans deux semaines (au moins 2 jours ouvrables avant le début du cours). Si vous ne l'avez pas avant, appelez-moi! Et s'ils ont le culot de vous dire «non», allez voir un médecin qui leur dira que vous êtes dans «un tel état de stress» en raison de cet accouchement que vous ne pouvez pas faire ce cours. Prenez rendez-vous chez lui dès à présent! Avec tous mes vœux et toute ma gentillesse pour cette naissance.

Courriel du samedi 11 mars 2012

J'ai finalement reçu une réponse mardi matin. Mon cours est repoussé pour motif ...

professionnel! Je n'ai jamais invoqué un tel motif, mais je suis heureux de ce dénouement. J'avais déjà adopté votre conseil. J'ai appelé régulièrement. Malgré les «je ne peux rien faire pour vous, c'est le commandant de compagnie qui décide», ça a fonctionné. Je pense qu'ils en avaient juste marre et ne pouvant apparemment pas contacter le commandant, ils ont accepté ma demande pour un motif bidon.

Je n'étais pas fan de l'armée avant, mais cet épisode-là m'a fait réaliser que je pouvais la détester. J'ai un travail prenant et de plus en plus de responsabilités. Mon absence pénalise mes collègues. Mais le plus important pour moi, c'est ma famille et il m'est de plus en plus difficile de songer à «l'abandonner» 3 semaines par année pour jouer au guignol avec un fusil...

Je tiens à vous remercier de votre mail. Ça fait du bien de se sentir soutenu. J'espère sincèrement qu'un jour l'armée ne sera plus obligatoire en Suisse, je pense à mon fils qui va naître. Pour cela je vous remercie déjà de votre travail et je vous souhaite de réussir.

Merci encore.

Ce n'est pas la seule situation dont nous avons connaissance dans laquelle l'armée viole gravement le droit à la famille, soit le droit du père à assister son épouse en fin de grossesse et à être présent lors de l'accouchement; nous avons 1 cas de ce genre tous les dix-huit mois environ. Donc, il y en a d'autres et c'est une pratique systématique. (Voir aussi l'article dans ce journal sur notre déposition au Conseil des droits de l'homme). Plus largement, il est quasiment impossible de demander à soutenir sa famille avec des enfants en bas

âge plutôt que d'aller à l'armée.

On voit ici combien l'armée et ses fonctionnaires font peu de cas de la personne humaine ... non-seulement pour les naissances, mais par leurs retards à répondre, par leur mensonge sur le motif et ici par leur ignorance des procédures puisque les départements cantonaux sont compétents avant les commandants pour les reports de cours (ordonnance sur les obligations militaires, annexe 5, chapitre 3, ligne 1: www.admin.ch/ch/f/rs/512_21/app5.html#ahref0).

Tout cela est indigne et affligeant. Et c'est pourquoi, à nos yeux, demander la fin du service militaire obligatoire, c'est aussi demander à mettre fin à une forme d'inhumanité dont seule l'armée est hélas capable, même chez nous!

Nous cherchons d'autres témoignages de ce que vous vivez à l'armée. Merci de les envoyer au secrétariat gssa@gssa.ch.

«Quand les enfants viennent au monde, ils hurlent au lieu de respirer. Dans ces cris de nouveau-nés, qu'y a-t-il? Se pourrait-il que naître soit douloureux pour l'enfant autant qu'accoucher l'était, jadis, pour la mère? Cette souffrance qu'est, pour le bébé, la naissance, qui s'en soucie? Ne peut-on la lui éviter?». Extrait de Frédéric Leboyer: «Pour une naissance sans violence», 1974. Un livre magnifique, la paix et le respect commencent et se donnent dès la naissance!

Christophe Barbey

Permanence du GSsA pour le service civil et les problèmes militaires.

Désarmement nucléaire:

«Dont bank on the bomb !»

Depuis une décennie ou plus, une réflexion d'économie critique se mène au sein même des entreprises, parmi les actionnaires et lors de leurs assemblées générales. Cet activisme financier, au service des causes écologiques et sociales d'abord, commence aussi à se soucier de questions pacifistes. Si les marchands d'armes font depuis longtemps l'objet d'une certaine surveillance, voici la première étude sur le financement des constructeurs du nucléaire militaire. La Suisse est très gravement concernée.



DON'T BANK ON THE BOMB

Vous n'aimez pas les grands chiffres? L'industrie bancaire suisse a investi 675\$ par habitant pour des bombes nucléaires.

Selon cette étude, les pays dotés d'armes nucléaires dépensent chaque année plus de 100 milliards de dollars pour l'entretien et la modernisation de leurs forces nucléaires. Le Révérend Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, écrit dans la préface: «Prôner le désinvestissement a été vital dans la campagne pour mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Aujourd'hui, la même tactique doit être utilisée pour remettre en cause la création la plus terrifiante de l'homme: la bombe atomique. Personne ne devrait profiter de cette horrible industrie de la mort qui nous menace tous.»

Voici donc la liste des banques suisses que nous vous encourageons à quitter (si ce n'est pas encore fait) et la liste des entreprises qu'elles cautionnent. Si vous le faites, dites par écrit à ces banques pourquoi vous les quittez et publiez vos lettres dans les courriers des lecteurs ou ailleurs.

Les chiffres sont en dollars et arrondis à la dizaine par nos soins. Il est dommage que les chiffres de l'étude ne donnent pas la proportion du capital détenu, ce qui permettrait de savoir quelle influence ces banques pourraient avoir si elles changeaient de politique et optaient pour la reconversion ou le désinvestissement. L'étude ne précise pas non plus si ces titres appartiennent directement aux banques ou si elles les détiennent pour leurs clients ou pour des fonds de placements. On présume qu'il s'agit des deux. Pas de surprises, UBS et Crédit Suisse nous font honte.

UBS:

- **BAE Systems:** Impliqué dans les programmes d'armes nucléaires français et britanniques. Actionnaire pour 250 mio et prêt de 131 mio.
- **Boeing:** Boeing fabrique des missiles nucléaires longue portée pour les États-Unis.

Actionnaire pour 762 mio et prêts de 520 mio.

- **EADS:** Impliqué dans la production des missiles nucléaires français. Détient des obligations pour 16,5 mio. \$ et prêt de 110 mio.
- **Finmeccanica:** Produit des missiles nucléaires français. Actionnaire pour 100 mio. Prêts pour 380 mio.
- **Northrop Grumman:** Produit des missiles nucléaires à longue portée pour les États-Unis. Actionnaire pour 96 mio.
- **GenCorp:** Fabrique les missiles nucléaires Trident (Royaume Uni). Actionnaire pour 21 mio.
- **General Dynamics:** fabrique des armes nucléaires pour les sous-marins des États-Unis. Actionnaire pour 463 mio.
- **Honeywell International:** produit des composants d'armes nucléaires et réalise des essais nucléaires simulés pour les États-Unis. Obligataires pour 33 mio.
- **Jacobs Engineering:** Actionnaire pour 37 mio.
- **Lockheed Martin:** impliqué dans les programmes d'armes nucléaires du Royaume-Uni et des États-Unis. Obligataire 400 mio. Prêt de 55 mio.

UBS fournit ou détient 3'275 mio dans l'industrie nucléaire militaire.

Crédit Suisse:

- **Babcock International:** Entretien des sous-marins porteurs de missiles nucléaires. Prépare la prochaine génération de ces sous-marins. Actionnaire pour 25 mio. (ou 1% du capital selon le rapport annuel).

- **BAE Systems:** Obligations financières et prêts pour 380 mio.
- **Boeing:** Prêts à hauteur de 520 mio.
- **EADS:** Prêt d'environ 110 mio.
- **Finmeccanica:** Actionnaire pour 150 mio. Prêt de 100 mio.
- **Larsen & Toubro:** Fabrique les sous-marins dotés d'armes nucléaires de l'Inde. Actionnaire pour 50 mio.
- **Northrop Grumman:** Actionnaire pour 300 mio et prêts pour 280 mio.

C'est donc près de 2 milliards de dollars (1'915 mio) que le Crédit Suisse détient ou fournit pour l'industrie nucléaire militaire

Les banques suivantes sont aussi connues pour des investissements dans le nucléaire militaire: **Jabre Capital Partners** (7.5 mio). **Julius Baer** (7.5 mio). **Pictet & Cie** (115,4 mio). **Swiss-Re** (82 mio). **Swisscanto** (13.5 mio). **Total: 225 mio.**

C'est donc plus de 5 milliards (5.415) que les banques suisses investissent dans le nucléaire militaire. Savoir quelle part cela représente dans le bilan des banques ou qui est représenté par les banques dans ce commerce est très difficile. De même savoir quelle part de ce capital est nécessaire pour la survie du nucléaire militaire est tout aussi difficile, ces capitaux bénéficiant à des industries qui ont toutes sortes d'activités, toutes n'étant pas militaires.

Mais la vraie question n'est pas là. Toute victime est une victime de trop et chaque franc, dollars ou euro mit dans cette industrie de mort est un franc, un dollars ou un euro de trop. C'est un investissement au service d'armes illégales, une perte sèche pour l'avenir de l'humanité et le bien-être des générations présentes et futures.

Christophe Barbey
L'étude d'ICAN:

<http://www.dontbankonthebomb.com/>



Syrie:

A qui profite l'horreur ?

Nous n'avions rien connu de tel depuis le Ruanda en 1994. L'humanité assiste à nouveau, dans la honte et la tristesse, à un massacre contre lequel elle reste impuissante. Mais cette fois, ce n'est pas un peuple qui se déchire, c'est une armée qui commet les pires atrocités dont une armée est capable. Les dimensions les plus abjectes du militarisme, dans toute leur horreur. Quand comprendra-t-on enfin que les armées, par leur principe de même de destruction ne peuvent mener qu'au pire?

Nous aimerions que toute l'humanité se soulève et disent non. En particulier en Russie et en Chine et partout où ce régime inique est encore soutenu. Pour celles et ceux qui suivent le conflit de près, malgré une désinformation assez crasse du régime, l'information circule bien et elle est claire. En particulier, le nombre de vidéos en circulation est énorme et le décompte des victimes assez précis.

Il n'est pas si facile de faire tomber une dictature et la communauté internationale n'y pourra rien ou presque, et pas avant longtemps. C'est donc à nous, les peuples, de dénoncer, d'agir et de soutenir à la mesure de nos moyens le peuple syrien, qui dans sa plus grande majorité continue les protestations pacifiques.

L'armée syrienne est puissante, en théorie assez pour résister à Israël. Le pays est peuplé, bien plus que la Lybie. Il a de puissants alliés, la Russie, la Chine, l'Iran ... et les marchandes d'armes russes.

Du fait de l'opposition de la Russie, il n'a pas été possible d'imposer un embargo sur les ventes d'armes à la Syrie. Mais nous savons qui les lui vend : l'agence officielle russe des ventes d'armes, Rosoboronexport. Cette agence a déjà cédé à la pression des USA pour limiter ces ventes d'armes légères à la Syrie. Une pétition circule pour que d'autres pays clients de la Russie et de ses ventes d'armes, l'Inde en particulier fassent pression. Si seulement le flot d'armes et de munitions pouvait se tarir...

Il est important aussi que les pays voisins de la Syrie soient soutenus pour l'aide qu'ils apportent aux réfugiés, de plus en plus nombreux, et pour qu'ils ne bloquent pas l'aide qui est envoyée aux populations syriennes.

Enfin, il faut saluer celles et ceux qui ici osent faire savoir à la Syrie officielle notre désaccord. Le 9 juin, les «désobéissants» français, un mouvement non-violent très actif, ont tentés d'occuper l'ambassade de Syrie à Paris. Ils ont été reçus à coup de bannes de baseball ...

Bachar ... Dégage!

Christophe Barbey



Etat des pertes en Syrie au 9 juin 2012

Morts: 16'718 (enfants: 1'206; femmes: 1'129; soldats libres: 1'320; protestataires sous la torture: 641)

Personnes disparues: plus de 65'000

Personnes incarcérées: plus de 212'000

Réfugiés depuis mars: plus de 54'164 (24'564 en Turquie; plus de 24'000 au Liban; plus de 5'600 en Jordanie)

Armes et crise européenne:

Les armes plombent la Grèce

La Grèce est le pays en Europe qui dépense le plus d'argent pour l'armement. Entre 2000 et 2010, les dépenses militaires ont passé de 5,9 à 8,6 milliards d'Euros. Le dernier chiffre représente 3% du PIB de la Grèce. Ce niveau est deux fois plus élevé que la moyenne européenne.

D'après l'Institut de recherche suédois SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute), les achats d'armement ont été un facteur important pour l'explosion du déficit public grec. Entre 2005 et 2009 seule la Chine, l'Inde, les Émirats arabes et la Corée du Sud ont importé plus de matériel de guerre que la Grèce. L'Allemagne a vendu aux militaires grecs, entre autres, 170 chars Léopard 2 pour 1,7 milliards d'Euros (10 millions la pièce). La Grèce possède ainsi un total de 1'614 chars de combat. Le motif invoqué depuis toujours est la nécessité de faire face à la menace militaire turque. Pourtant les deux pays sont membres de la même alliance militaire, l'OTAN, censé assurer la «sécurité collective» des pays européens. Visiblement, les intérêts particuliers des lobbies de l'armement ont largement le des-

sus sur les prétendus avantages de l'appartenance à l'OTAN.

Daniel Cohn-Bendit, chef du groupe des Verts au parlement européen est parmi les rares politiciens européens qui osent demander un arrêt des ventes d'armes à la Grèce. L'Union Européenne exige des coupes budgétaires et des privatisations dans presque tous les domaines, sauf dans le budget de la défense, sous prétexte que cela constitue un domaine de souveraineté absolue de l'État grec. «C'est surréaliste» affirme Cohn-Bendit, qui explique cette situation par la puissance des intérêts économiques des industries militaires allemande et française.

Permanence service civil et problèmes militaires:

La Suisse devant le Conseil des Droits de l'Homme

Tous les 4 ans et demi, chaque pays membres de l'ONU passe devant le Conseil des Droits de l'Homme pour «l'Examen Périodique Universel». La Suisse passera en octobre-novembre pour la deuxième fois. L'examen est fait sur la base de trois documents: un rapport fourni par l'État révisé et deux rapports du haut-commissariat aux droits de l'homme: un 1^{er} rapport contient les indications nécessaires sur la situation juridique et pratique des droits de l'homme dans le pays concerné et l'autre est un résumé de toutes les contributions reçues de la société civile concernant ce pays. Le Conseil des Droits de l'Homme étudie ces rapports et les pays membres du Conseil font ensuite des recommandations à l'État révisé. Le GSsA et la permanence ont fait une contribution portant sur l'objection de conscience et certains droits des militaires.

La durée du service civil en Suisse ne correspond pas aux critères internationaux. Une durée raisonnablement plus longue est admise, s'il y a des critères objectifs. Le premier critère serait de pouvoir mesurer cette durée du service civil. Or si la loi dit bien une fois et demie le service militaire restant à faire, dans les faits, on ne sait pas combien de jours de service les militaires font effectivement (et en moyenne) parce que la plupart d'entre eux sont libérés à la limite d'âge avant d'avoir fini leur jours. L'armée ne publie pas les chiffres, mais une estimation faite sur la base du taux de retards, qui lui est connu, permet de dire que les militaires font en moyenne 186 jours au lieu de 260. Les civilistes font presque tous leurs 390 jours, donc plus du double (2.06). Nous demandons au Conseil de recommander à la Suisse de publier les chiffres, pour pouvoir réduire le service en conséquence et pour pouvoir mesurer ensuite les autres critères objectifs, la durée, la pénibilité, la perte de revenu, l'influence sur les études et la carrière, etc.

Le recrutement, fait par les militaires, pose de graves problèmes à ceux qui y annoncent vouloir faire le service civil. La permanence recommande de ne pas parler du service civil lors du recrutement. Nous demandons une commission médicale civile (et non pas un recrutement militaire) pour vérifier l'aptitude des personnes qui annoncent avant le recrutement vouloir faire le service civil.

Nous demandons aussi quelques aménagements pour les demandes de service civil faites depuis l'armée. Nous demandons que le service civil (par le biais des APG) assure le minimum vital durant le service civil, actuellement ce n'est pas toujours le cas. Et surtout nous demandons que les militaires en service long, ne soient astreints à un service civil long (450 jours au lieu de 360, à faire d'un coup dès la sortie de l'armée) que dès la fin de l'école de recrue, et non pas dès le recrutement. C'est la mesure la plus punitive des mesures prises en février 2011 pour dissuader les demandes de service civil.

Pour les militaires, nous demandons que les refus de report de service puissent faire l'objet d'un recours impartial et indépendant. Les possibilités existantes pour contester les convocations militaires sont faibles et ne correspondent pas aux critères juridiques de base pour le respect et le contrôle des droits des personnes. Pourtant ces convocations sont lourdes de conséquences pour les études, la vie familiale et professionnelle. Des carrières professionnelles, des plans d'études ou des revenus sont remis en question, par ces absences, les pères ne peuvent assister leur épouse ou compagne en fin de grossesse et la présence à l'accouchement n'est pas garantie. Il existe bien une voie de recours contre les refus de report, mais elle va dans le même service et elle est assez imprévisible.

Christophe Barbey

Contribution devant le Conseil disponible sur notre site.

Permanence service civil et problèmes militaires:

La permanence, un service vital pour la population militarisée

La permanence a rend son rapport annuel, disponible sur notre site.

L'armée criminalise gravement la population

Les faits marquants de l'année 2011 sont d'une part la découverte – enfin! – des statistiques de la justice militaire ... qui sont catastrophiques ! Entre 2000 et 2009, 654 personnes (ou 65 par année) ont été condamnées pour refus de servir (objection sans demande de service civil), ce qui entraîne habituellement de la prison ferme pour une période équivalente au service refusé, parfois plusieurs mois. De plus, 7'333 personnes ont été condamnées pour des insoumissions (des périodes militaires manquées sans excuses). La peine est alors presque toujours une amende ferme et une autre avec sursis,

d'un montant variant entre 500.- et 2'000.- chacune. Ce qui est le plus choquant, c'est que si l'on met en rapport le nombre des condamnations annuelles avec le nombre de militaires en service, on s'aperçoit que c'est entre 5 et 7.5 % des militaires qui seront condamnés une fois dans leur vie pour une infraction grave. Dans la population générale, c'est environ 1% des gens qui subiront une telle condamnation et si l'on exclut la circulation routière ou les stupéfiants, c'est 0.3 %. Dit autrement, aller à l'armée, c'est 20 fois plus de risque d'être condamné pour un crime ou un délit que dans le civil. La seule façon d'y remédier: supprimer la conscription, le service militaire obligatoire!

Les caisses APG sont submergées par l'arrivée massive des civilistes

L'autre fait marquant semble être la difficulté qu'on eut les caisses APG (et ce n'étaient pas les seules) à anticiper l'arrivée massive de nouveaux civilistes depuis 2009. Ce qui n'a été bon ni pour leur administration, ni pour leurs fonds. Et comme les gestionnaires des APG des militaires et des civilistes étaient souvent les mêmes, donc a priori faites par des militaires, il y a eu et il y a encore des frictions importantes. Ceux qui en font les frais sont les personnes qui font leur service civil à la sortie des études. La meilleure façon d'échapper au problème est de travailler trois mois avant de commencer le service civil. Si-

non, pour toucher plus que le minimum d'APG, les civilistes vont devoir prouver qu'ils peuvent travailler ou attendre d'avoir commencé, après le service civil, leur premier emploi (ou être au chômage, sic) pour éventuellement toucher des rétroactifs. Avec 62.- par jour, plus quelques frais, c'est très difficile de vivre. Plusieurs recours sont en cours, des démarches administratives aussi, y compris de notre part. La situation va se clarifier et le problème va donc en partie se résorber. Mais il restera toujours là un piège à éviter et donc des gens impréparés qui finiront, en raison de l'obligation de servir, à l'assistance parce qu'elles font leur service civil.

Extrait du rapport annuel

Sans aucune autre publicité que le site web, le journal et le bouche à oreille, 1% des conscrits romands (recrutables, militaires et civilistes) consulte la permanence, soit 500 consultations par année. C'est énorme et cela augmente encore. 1/5^{ème} des demandes ou plus

concernent l'orientation générale, le recrutement et comment ne pas faire ou sortir de l'armée. 1/5^{ème} concerne l'armée elle-même, les reports de cours ou d'école surtout. 1/5^{ème} concerne les civilistes, principalement l'admission et la répartition des périodes. Les 2/5^{ème} restant concernent les APG (énorme travail depuis la fin de l'année 2011), la taxe, la protection civile, les doubles-nationaux.

La permanence vit pour moitié grâce à vos dons. Elle a besoin de votre soutien: ccp 10-177509-7.

Pour joindre la permanence: le mardi de 12h à 14h au 022 344 13 81 ou par courriel permanence@gssa.ch. Pour les urgences: 079 524 35 74

Christophe Barbey

Brèves:

Rio + 20

20 ans après celle de 1992, du 20 au 22 juin aura lieu à Rio de Janeiro une nouvelle conférence mondiale de l'environnement. Il est important que la paix prenne sa place en tant que lien entre les trois piliers du développement durable, à savoir les dimensions humaines, environnementales et économiques de l'avenir de l'humanité. Plusieurs ONG, dont le bureau international pour la paix, ont fait des démarches en ce sens. <http://ipb.org/i/pdf-files/Rio-Plus-Twenty-IPB.pdf>

Revenu de base inconditionnel

A leur demande, vous trouvez encarté dans ce journal l'initiative pour un revenu de base inconditionnel. Selon eux, ce projet mettra plus de pression sur le budget militaire, mais surtout les personnes bénéficiaires seront moins belliqueuses. <http://www.inconditionnel.ch>

Fukushima

Plus personne ne parle de Fukushima ou presque, mais des thons migrants radioactifs ont atteint la côte ouest des États-Unis. Et le Japon a désormais arrêté toutes ses centrales nucléaires! Comptez-le journalier ou presque sur www.revuesilence.net/index.php?page=japon_chrono

Formation CENAC

Le Centre pour l'Action Non-Violente (CENAC) vient de publier son nouveau programme de formation. Non-violence, gestion de groupes, de situations et d'émotions, le détail est ici: www.non-violence.ch/se-former/programme-de-formation-annuel/

War starts here, let's stop it here

Chaque année, a lieu un camp pacifiste près d'une base militaire «war starts here, let's stop it here!» (la guerre commence ici, arrêtons-la ici). Ce sera cette année en Allemagne (Magdebourg) du 12 au 17 septembre. <http://warstartsherecamp.org/fr/le-camp-la-guerre-commence-i%C3%A7i>

Constitution Islandaise

La nouvelle constitution islandaise sera votée d'ici la fin de l'année. Elle contient des choses qui vont vous sembler bien familière: interdiction du service militaire obligatoire (art. 32), référendum et initiative (art. 65 et 66). Pour rappel, l'Islande n'a pas d'armée et lorsque trois de ses banques ont fait faillite en 2009 et que le gouvernement a voulu faire payer la facture au peuple celui-ci à viré le gouvernement, puis refusé à nouveau de passer à la caisse lors d'un référendum. Il a fallu réécrire la constitution. Je me demande ce qu'en pensent les Grecs?

Erythrée et déserteurs

Entre autres denrées, l'Erythrée et son horrible régime militaire exporte des déserteurs, lesquels viennent ensuite grossir le contingent des réfugiés en Suisse. Avec pour sombre conséquence que les chambres veulent inscrire dans la loi sur l'asile le fait qu'être déserteur ou objecteur de conscience ne constitue pas en soi un motif d'asile. Bon ... d'une part, cela ne l'a jamais été le cas donc il n'y avait pas besoin de le dire et d'autre part n'était-il pas cruel d'ajouter qu'ils devaient en plus risquer d'être persécutés pour cela dans leur pays? Au fait, risquer la peine de mort en Erythrée, est-ce être persécuté? Croire que rédiger des textes de loi pareils, cela va faire diminuer le nombre de déserteurs ou les châtiments qu'ils risquent, c'est confondre les fonctions militaire et parlementaire. Hélas en Suisse, c'est assez fréquent!

Drapeaux

A l'heure du foot (ou de la Syrie), ressortez vos drapeaux «paix» et rappelez aux Nations qu'elles sont faites pour vivre ensemble. Les drapeaux sont disponibles au secrétariat pour 10.-, plus le port (bulletin de commande à la dernière page du journal).

Torero

L'histoire de cette photo, celle d'un Torero qui s'effondre parce qu'il ressent la demande en grâce du taureau, qui ensuite ne descendra plus jamais dans l'arène, et combattra la tauromachie, montre le genre d'attitudes pour lesquels, dans notre vie quotidienne, nous avons à être prêt, disposé à faire face, chaque fois que retenti l'appel de la conscience. Et c'est aussi le genre d'attitude que nous attendons des gens riches et puissants: qu'ils deviennent part à la solution, qu'ils partagent pour améliorer la condition humaine et tout autant qu'ils cessent d'écraser les pauvres, de détruire la planète à s'enrichir, pour entrer dans la dignité, la nôtre et celle de l'humanité. C'est aussi ce que nous attendons des militaires, de toutes sortes et de tous grades, qu'ils sortent définitivement du cercle vicieux des atrocités, qu'elles soient réelles comme actuellement en Syrie ou virtuelles comme le poids de violence que les armées font peser sur nos choix de paix ou le fardeau qu'elles imposent à nos économies. (Vu sur facebook).



La page des actifs:

Faire avancer la paix, faire reculer la guerre et ses armées

La page des actifs sert de liens entre les membres, les lectrices et lecteurs du journal et le GSsA. On y trouve des références à nos activités, des opportunités d'engagement et de participation, des trucs et des astuces. Agissez comme multiplicatrices et multiplicateurs de notre action!

Campagnes

Avions. De temps en temps, parlez du refus de l'achat d'avions de guerre autour de vous. Informez-vous, dites non, faites-le savoir. Si cela aide, nous avons des badges que nous vous offrons.

Conscription. Nous cherchons toujours **des témoignages** de ce qui se passe à l'armée. Nous intéressent par exemple pour le prochain journal les gaspillages en tous genres et les atteintes à l'environnement.

Nous cherchons aussi un **graphiste**, ou plusieurs, pour illustrer la campagne sur la fin du service militaire obligatoire. Les plus belles idées seront publiées dans le journal. L'idée retenue fera la campagne quand elle viendra. Nous voulons atteindre le plus large public possible et convaincre celles et ceux qui ne le sont pas encore de l'inutilité du service militaire obligatoire (ne parlez pas aux convaincuEs). A vous de partager vos idées. Au-delà d'un modeste défraiement pour l'idée retenue, nous n'avons pas les moyens de financer ce projet, mais c'est une belle occasion de se faire connaître. Même Zep à commencé chez nous... (Voir liste du matériel au verso). Projets et idées à envoyer au secrétariat pour le 15 octobre.

Recrutement et soldats

Nous avons désormais une petite brochure faite pour préparer le recrutement, le service civil et l'armée. A commander au secrétariat, gssa@gssa.ch ou à télécharger sur www.gssa.ch.

Journal

Pour le journal, nous cherchons **des rédactrices et des rédacteurs** y compris des caricatures. (D'ailleurs, les meilleures passent parfois sur des T-shirt). Envoyez-nous vos articles et vos dessins. S'ils sont bons nous les publions volontiers, s'ils le sont moins, nous vous aidons à les perfectionner, c'est aussi un bon exercice pour les lettres de lecteurs. Nous avons aussi besoin de **membres pour le comité de rédaction** et de **relectrices et relecteurs**. Et nous cherchons des **lieux de dépôt** pour le journal. Vous avez une boutique ou un café, un lieu de passage, nous vous offrons 5 exemplaires si vous les mettez en vue et les distribuez. **Prochain comité de rédaction le 24 août** (délai d'envoi des textes), **mise en page le 2 septembre**.

Inscrivez-vous à notre **NEWSLETTER** en envoyant votre adresse @ à gssa@gssa.ch

Réseaux sociaux

Nous cherchons des actifs facebook et des bloggeurs. Nous avons besoin de porte-paroles de la cause de la paix et du refus de l'armée dans les réseaux sociaux, où les gens sont largement mal informés sur la question et où nous avons pu constater que les défenseurs des armes et des armées sont bien introduits. Ces nouveaux médias ont fait le printemps arabe, il est important de les mettre à profit chez nous aussi. Notre facebook: GSsA Suisse sans armée <http://www.facebook.com/#!/gssa.suisse.sans.armee>

Groupes locaux

Pour les groupes locaux, cela n'a (toujours) pas changé: le Groupe de Lausanne désormais fonctionne. Pour tous contacts: Lausanne@gssa.ch. Pour le Valais et Fribourg, nous avons des contacts, le secréta-

riat transmettra. Pour toutes les autres régions, nous serons heureux d'avoir quelqu'un pour coordonner les efforts, en particulier sur Neuchâtel, dans le Jura et le Jura Bernois. Merci de vous annoncer.

Pour **adhérer** ou pour **recevoir le journal**, on trouve ici le formulaire d'inscription: www.gssa.ch/form.html.

30^{ème} anniversaire du GSsA

La fête aura lieu le 15 septembre à Berne. Le programme suivra.

Le comité

Il a lieu chaque 1^{er} mardi du mois à 19h, au secrétariat à Genève. Les séances sont publiques, ouvertes aux membres. Les dates: 3 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre. Merci de nous contacter pour recevoir l'ordre du jour. Nous cherchons de nouveaux membres pour le comité. Si vous êtes intéressés, merci de vous annoncer à l'avance.

Financement de l'association

Merci de faire bon accueil au bulletin de versement encarté dans ce journal. Et en particulier si vous n'avez pas encore payé votre cotisation. Nous ferons aussi un appel financier et des rappels cet automne. Si vous ne pouvez pas payer le journal, voire la cotisation, faites-le nous savoir, nul n'est forcé d'être riche et surtout par pour faire vivre les associations (mais ça aide merci). Si vous ne dites rien, vous serez sorti du fichier.

IMPRESSUM

ISSN 1663-5701

Paraît au minimum 4 fois par an.

Impression: Atar S.A., Genève

Maquette: Solidaridad Graphisme, Genève

Mise en page: J. Sommerhalder

Relecture: C. Barbey, GC. Molteni, M. Monod

Tirage: 4'000 exemplaires

Annexes: Feuille d'initiative «revenu de base inconditionnel», Bulletin de versement

Abonnement: 20.- par an à verser au

CCP 12-11508-2.

Les membres du GSsA sont abonnés d'office.

Articles et lettres: à adresser au secrétariat romand du GSsA, CP 151, 1211 Genève 8

fax: 022 320 69 48, E-mail: gssa@gssa.ch

Prochain délai de rédaction: 25 août 2012

Pour celles et ceux qui souhaitent aussi nous lire en allemand: <http://www.gsoa.ch/gsoa/zeitung/>. Les articles sont parfois échangés.



Où joindre le GSSA

- **Permanence Service Civil et problèmes militaires:**
tous les mardis de 12h à 14h
au tél.: 022 344 13 81 (Christophe Barbey)
Email: permanence@gssa.ch
Infos complètes: www.gssa.ch/

- **A Genève:**
Secrétariat romand
c/o GSSA Genève
case postale 151
1211 Genève 8
Adresse:
Maison des Associations
15, rue des Savoises (1^{er} étage)
1205 Genève
Tél.: 022 320 46 76 Fax: 022 320 69 48
E-mail: gssa@gssa.ch
Internet: www.gssa.ch
ccp: 12-11508-2

- **A Lausanne:**
GSSA Vaud
Georges Tafelmacher
22, ch. de la Côte
1009 Pully
Tél.: 021 728 65 71
E-mail: etafelacote@hispeed.ch

- **A Berne:**
GSoA Bern
Neubrückstr 17f
Case postale 6348
3001 Berne
Tél.: 031 301 82 09 Fax: 031 302 88 78
E-mail: bern@gsoa.ch

- **A Zürich:**
Secrétariat national
GSoA, case postale 103
8031 Zürich
Tél.: 044 273 01 00 Fax: 044 273 02 12
Internet: www.gsoa.ch

JAB
case postale 151
12111 Genève 8

Talon de commande

Merci de renvoyer avec l'étiquette ci-dessus

Nombre	Description	Couleur	Taille	Prix	Total
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» homme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» femme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «Quelle connerie la guerre»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «If war is the answer...»	blanc	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> XL	Fr. 25.-	
	T-Shirt «A bas toutes les armées»	<input type="checkbox"/> blanc	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «Suisse sans armée», avec la colombe	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> rouge	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L		
		<input type="checkbox"/> bleu <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-		
	Drapeaux arc-en-ciel	<input type="checkbox"/> pace <input type="checkbox"/> pau <input type="checkbox"/> salam <input type="checkbox"/> shalom / <input type="checkbox"/> salam-shalom	Fr. 10.-/20.-		
	Autocollant «L'armée, ça tue, ça pollue...»		Fr. 1.-		
	Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»	<input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> blanc	Fr. 3.-		
	Véritable couteau suisse «GSSA»		Fr. 25.-		
	Couteau porte-clés «GSSA»		Fr. 15.-		
	Badge «NON aux nouveaux avions»		gratuit		
	Livre «Saint Georges et le Dragon», St Georges & Mister P (2011) - NOUVEAU		Fr. 30.-		
	Livre «La non-militarisation et les pays sans armée: une réalité», C. Barbey (2001)		Fr. 10.-		
	Livre «Vilmez vos ennemis», traité de communication non-violente, Michel Monod (2006)		Fr. 20.-		
	Livre «Service civil – un témoin», association suisse des civilistes, www.civil.ch (2006)		Fr. 29.-		
	Bande Dessinée «Léon Coquillard: divisionnaire de l'après 26 novembre» de ZEP (1990)		Fr. 12.-		
	Journal «Une Suisse sans armée» du n. 1 à 93 numéro(s) _____		Fr. 1.-		
Frais de port					Fr. 3.-
Somme totale de la facture					

Adresse si autre qu'imprimée plus haut:

A renvoyer au GSSA, case postale 151, 1211 Genève 8 ou par courriel à materiel@gssa.ch